LES LIBRAIRES ET IMPRIMEURS PARISIENS AU MILIEU DU XVIII^e SIÈCLE (1740-1751)

UNE ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PAR NATHALIE RENIER

SOURCES

Nous avant tout poursuivi des recherches au Minutier central des notaires parisiens, où les documents concernant les libraires et imprimeurs parisiens sont dispersés dans un grand nombre d'études, les principales étant les études XVIII, XXIII, XLIX, LXIV et C. Le fichier concernant les libraires-imprimeurs des XVIII et XVIII siècles établi par Philippe Renouard et conservé à la réserve des Imprimés de la Bibliothèque nationale a également été consulté. Enfin, les manuscrits 1277 à 1279 de la collection Joly de Fleury, c'est-à-dire le registre de la Taxe des pauvres de Paris pour l'année 1743, ont permis de proposer un aperçu de la répartition socio-professionnelle des libraires et imprimeurs dans le Paris du milieu du XVIII siècle.

INTRODUCTION

L'activité professionnelle des gens du livre a fait l'objet d'un certain nombre de travaux. Nous avons essayé de retracer ici la vie du groupe socio-professionnel qu'ils constituent, de son niveau le plus humble à son niveau le plus élevé, et d'étudier la place qu'il tient au sein de la société du temps. Une période de douze ans est suffisante pour avoir une vue statistique fiable et permet de dresser pour un nombre représentatif de compagnons, libraires et libraires-imprimeurs, un tableau de leurs origines, de leur milieu social, de leur fortune et de leur vie de tous les jours, à leur travail comme chez eux.

PREMIÈRE PARTIE LE MILIEU SOCIAL

CHAPITRE PREMIER

L'ORIGINE DES GENS DU LIVRE

Les alloués. — A partir de 1723, les alloués remplacent peu à peu les apprentis. Leur contrat leur interdisant d'accéder à la maîtrise, ils n'ont pour perspective d'avenir que le statut d'ouvrier, parfois de compagnon. Pourtant leur origine n'est guère différente de celle des apprentis ; âgés en moyenne d'une quinzaine d'années, ils viennent le plus souvent de Paris (en particulier du quartier latin), parfois d'une province relativement proche comme l'Île-de-France, la Normandie ou la Champagne. Leurs pères sont en majorité de petits artisans ou commerçants sans qualification particulière, ou des maîtres et marchands, bourgeois de Paris ou encore des compagnons ; ils peuvent aussi être domestiques, petits officiers ou laboureurs. Cette origine sociale est donc très variable ; il semble que les alloués, malgré l'avenir sans véritables espérances qui s'offre à eux, soient encore sensibles au prestige des compagnons imprimeurs qui, par leur niveau culturel, appartiennent à l'aristocratie ouvrière.

Les libraires et imprimeurs. — Les maîtres imprimeurs et marchands libraires sont le plus souvent fils de libraires et imprimeurs, ce qui traduit dans les faits la fermeture de la communauté. La plupart sont originaires de Paris ou de grandes villes de province comme Lyon ou Limoges. Reçus théoriquement sur examen après quatre ans d'apprentissage, ils bénéficient de mesures de faveur qui leur permettent de garder en survivance les charges paternelles, en particulier celles d'imprimeur du roi, avant même d'être majeurs.

CHAPITRE II

ALLIANCES FAMILIALES

Le mariage. — Le plus souvent, il s'agit d'un mariage de raison, destiné à assurer aux deux époux les chances financières les plus grandes et à unir deux fortunes. Les maîtres et marchands de la communauté se marient essentiellement entre eux, ce qui permet au jeune marié d'augmenter par l'apport de sa femme le fonds que ses parents lui donnent sur avance d'héritage et de bénéficier des relations d'affaires de ses parents et de ses beaux-parents. Lorsqu'il prend femme en dehors de la communauté, le libraire ou l'imprimeur se tourne vers les milieux des grands marchands ou des petits officiers, qui lui garantissent une dot importante en argent liquide ou une certaine promotion sociale.

Les compagnons et imprimeurs en lettres (autorisés à imprimer des faire-

part de mariage et de décès) épousent en général de jeunes femmes demeurant dans leur quartier, filles de petits commerçants ou d'artisans, dont le milieu social est un peu supérieur dans la mesure où ils exercent des professions indépendantes alors que compagnons et imprimeurs dépendent d'un patron ou d'un commanditaire.

Les enfants. — Les actes notariés sont peu nombreux en ce qui concerne les enfants des compagnons ; il est probable que ces derniers suivent l'enseignement dispensé gratuitement dans les petites écoles, avant d'entrer en apprentissage le plus souvent comme alloués, parfois chez des maîtres

libraires-imprimeurs.

Les fils de maîtres et marchands suivent également des cours d'instruction élémentaire, puis apprennent un métier en aidant leur père ou en entrant en apprentissage. Ceux dont les parents sont plus aisés vont au collège et poursuivent leurs études au moins jusqu'à l'obtention du titre de maître ès arts. Ensuite, la majorité d'entre eux s'oriente vers la librairie. La mobilité paraît plus grande chez les libraires que chez les libraires-imprimeurs. Toutefois, le plus souvent un fils au moins reprend le commerce, les autres achètent un petit office ou entrent en religion. Ils semblent ne jamais se diriger vers un autre commerce.

Les filles sont élevées auprès de leur mère ou au couvent, et se marient ensuite dans des milieux un peu plus diversifiés: quand ils n'appartiennent pas à la communauté, les gendres des libraires sont des officiers, marchands et bourgeois

de Paris.

Les parents proches. — A son mariage, le libraire est entouré de ses proches qui entretiennent parfois avec lui des relations économiques. Les oncles, frères, cousins ou neveux des libraires et libraires-imprimeurs exercent très souvent la même profession, ce qui implique l'existence de véritables réseaux de libraires éditeurs ou imprimeurs couvrant plusieurs branches et plusieurs générations d'une même famille. Seuls les compagnons et imprimeurs en lettres, qui se marient dans la petite boutique, sont en général issus de ce milieu auquel appartiennent encore leurs collatéraux ou ascendants indirects.

CHAPITRE III

LES RELATIONS SOCIALES

Le remariage des veuves. — Une veuve, surtout jeune, se doit de se remarier soit pour élever ses enfants, soit simplement pour retrouver une situation au sein d'une société qui admet difficilement les femmes seules. Les veuves des maîtres et marchands libraires et imprimeurs se remarient le plus souvent dans le milieu professionnel de leur premier époux, qui d'ailleurs est fréquemment le leur. La cause en est avant tout pratique. Les biens d'une femme, surtout d'une veuve, sont parmi ses plus puissants attraits aux yeux d'un éventuel mari. Les veuves apportent en dot la moitié des biens de la communauté de leur premier mariage. Or un fonds de librairie est difficile à réaliser en argent liquide; le plus simple est donc pour elles d'épouser un libraire ou imprimeur, ou un compagnon à qui elles apportent en sus le droit de commercer. Par contre les veuves de compagnons, qui n'ont pas de biens professionnels, retournent plus souvent dans leur milieu d'origine : le petit commerce.

Les amis. — Signataires des contrats de mariage, parfois mentionnés dans les testaments, procureurs ou donnant leurs procurations aux gens du livre, les amis des libraires et imprimeurs appartiennent souvent à des milieux différents de ces derniers. Les fréquentations des imprimeurs en lettres et des compagnons appartiennent au milieu du petit commerce ; quant aux relations d'affaires, les ouvriers du livre sont de condition trop modeste pour en nouer. Les libraires-imprimeurs ont plus de contacts avec des officiers et les libraires avec l'élite marchande des Six-corps de Paris. Dans l'ensemble, ils choisissent leurs amis et relations chez les petits nobles, officiers, bourgeois, riches marchands — notamment merciers et joailliers.

Les fonctions honorifiques. — Ceux qui exercent des fonctions honorifiques sont les libraires aisés et les libraires-imprimeurs. Beaucoup d'entre eux sont à un moment donné membres du bureau de leur communauté, c'est-à-dire adjoint ou syndic. Ces fonctions leur donnent juridiction sur leurs confrères et sur des corporations proches de la leur, comme celles des relieurs ou des tapissiers en papier; elles les mettent aussi en relation avec des agents du pouvoir, en particulier les inspecteurs de la librairie et le lieutenant de police de Paris.

D'autres sont marguilliers de leur paroisse (Saint-Séverin, Saint-Benoît, Saint-Étienne-du-Mont, Sainte-Marie-Madeleine-en-la-Cité...) et côtoient dans l'exercice de leurs fonctions des officiers, avocats, notaires, procureurs et grands marchands.

Quelques-uns également deviennent consuls ou juges consuls de Paris. Suivant la déclaration du 18 mars 1728, cette juridiction ne peut être exercée que par les marchands les plus éminents appartenant aux Six-corps de Paris, auxquels s'ajoutent les corporations des libraires-imprimeurs et des marchands de vin.

DEUXIÈME PARTIE LES FORTUNES ET LEUR ÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

Dans le royaume. — Les années 1740-1750 font partie de « l'âge d'or de Louis XV », période sans guerres, sans grandes épidémies, sans famines. L'essor démographique entraîne un accroissement de la consommation, de la production et des prix. La stabilisation de la valeur de la livre en 1726 stimule les transactions. D'une manière générale, la conjoncture est favorable aux marchands et artisans quand ils vendent ce qu'ils produisent. Les grands négociants ont des fortunes supérieures à 100 000 livres. La bourgeoisie marchande a tendance

à exploiter sa réussite en s'élevant peu à peu dans l'échelle sociale : le grand marchand qui a réussi abandonne son commerce pour un office civil. Le petit peuple par contre est assez défavorisé, mais les ouvriers des corporations, en particulier les compagnons, sont les moins malheureux parce qu'ils travaillent dans de petits ateliers et qu'ils sont défendus par une véritable organisation ouvrière.

L'industrie parisienne du livre. — Au XVIII^e siècle, les progrès de l'alphabétisation permettent une augmentation du public des ouvrages de colportage. Parallèlement, les élites bourgeoises ou nobles s'intéressent de plus en plus au livre. Paris redevient le centre des modes et les grands salons littéraires et philosophiques font leur apparition. D'autre part, les libraires et imprimeurs parisiens bénéficient de l'appui du pouvoir qui leur réserve tous les privilèges et permissions nécessaires pour éditer ou imprimer un ouvrage. Enfin le nombre des maîtres imprimeurs est limité à trente-six et celui des libraires est réduit ipso facto par la généralisation des alloués et la volonté de ne recevoir dans la communauté que des fils de maîtres. Cette situation a permis aux gens du livre de supporter la période de crise de la fin du règne de Louis XIV. Mais ce petit nombre constitue un frein dans une période de prospérité. De plus le prix élevé du papier et les aléas des ventes, en l'absence d'études de marché, augmentent les coûts de production.

La situation générale des compagnons et imprimeurs en lettres reste très précaire, tandis que celle des maîtres et marchands est plutôt bonne. Les libraires-imprimeurs sont en moyenne plus riches ; les fortunes des libraires sont plus disparates, car l'écart est grand entre le modeste libraire détaillant et le grand

libraire-éditeur.

CHAPITRE II

LES FORTUNES ET LEURS COMPOSANTES

Les plus modestes. — Les moindres fortunes dont les actes notariés gardent témoignage oscillent entre 500 et 5 000 livres. Ce sont les avoirs des compagnons et imprimeurs en lettres les plus aisés et de quelques libraires particulièrement modestes. Ils possèdent essentiellement leurs meubles et leurs vêtements, ainsi qu'un peu d'argent comptant; les dettes représentent un pourcentage important des biens et concernent la vie courante. Peu de place est accordée au superflu; dès que l'aisance devient un peu plus grande, le surplus est conservé en liquide ou converti en argenterie.

Une fragile aisance. — Les artisans (imprimeurs, fabricants d'encre), les libraires détaillants qui vendent essentiellement des livres de piété et les libraires-imprimeurs qui ne se consacrent plus qu'à l'impression des travaux de ville (affiches, billets de décès) ou de livres pour le compte d'autrui connaissent une aisance précaire. Leurs biens varient entre 6 000 et 30 000 livres; l'essentiel en est le fonds de librairie, mais les biens « nécessaires » représentent encore 10 % de l'avoir. L'investissement dans des rentes n'est pas un comportement fréquent, les économies sont réinvesties dans le commerce ou gardées en liquide.

Les débuts de la fortune. — Les successions comprises entre 30 000 et 100 000 livres correspondent à une activité commerciale à l'échelon national. Le fonds continue de représenter l'essentiel des biens, mais dettes et créances professionnelles prennent une grande importance. Biens usuels et superflu ne représentent qu'une faible part des possessions; l'essentiel des bénéfices sont réinvestis dans le commerce, mais une fraction en est détournée pour l'achat de quelques rentes ou d'une maison de campagne.

Les grandes fortunes. — Disposant de biens supérieurs à 100 000 livres, à l'égal des grands négociants, remplissant des fonctions honorifiques, les plus importants libraires-imprimeurs sont les éditeurs. Dans leurs biens matériels, nécessaire et superflu se confondent, mobilier et linge ayant pratiquement la même valeur que bijoux et argenterie. Si leur fonds de librairie représente toujours une grande part de leurs possessions, l'importance de leurs bénéfices leur permet d'investir massivement dans l'immobilier de rapport et les rentes et de se créer ainsi une source de revenus annexes leur permettant de mieux résister aux éventuelles mauvaises passes.

CHAPITRE III

LES VARIATIONS DE FORTUNE

Les facteurs de réussite. — Le premier facteur de réussite est la fortune de départ. Les fils de maîtres sont à ce sujet largement avantagés, car leurs parents leur donnent en général une partie de leur fonds pour aider à leur établissement. De plus, ils peuvent bénéficier des relations paternelles pour commercer en province ou à l'étranger et pour obtenir privilèges ou charges particulières. Enfin ils ont des perspectives d'héritage qui leur permettront d'étendre leurs activités commerciales.

Il faut ensuite bien choisir les éditions ou réimpressions à exécuter ; le livre traditionnel, de piété en particulier, est encore très lucratif, de même que certains périodiques. Obtenir le soutien d'organismes, de congrégations religieuses ou d'associations (être libraire-imprimeur d'une Académie par exemple) assure des commandes régulières. Enfin il faut savoir trouver des associés pour acheter des privilèges trop coûteux pour un seul.

La réussite se traduit ensuite dans l'achat de rentes sur des particuliers avec de solides garanties, ce qui revient en fait à pratiquer le prêt à intérêt, 5 % en général.

Les échecs. — Les dettes sont d'abord professionnelles, puis avec le manque croissant d'argent viennent les achats à crédit chez les commerçants. L'édition est à l'origine des principaux échecs : erreurs dans le choix du livre ou perte de privilège ; le manque d'expérience joue aussi un rôle important, tout comme les difficultés d'un commerce où les bénéfices ne suivent pas immédiatement les frais : il faut du temps pour vendre un livre. Les ruines définitives proviennent du déséquilibre engendré par la part trop importante du fonds professionnel dans les biens des libraires et imprimeurs. Sitôt que les dettes deviennent trop lourdes et que les créanciers exigent le remboursement, le libraire ou l'imprimeur malchanceux n'a pas d'autre solution que de vendre son outil de production. Il ne peut plus dès lors rétablir sa situation.

TROISIÈME PARTIE

LA VIE QUOTIDIENNE

CHAPITRE PREMIER

L'ENVIRONNEMENT

Le quartier. — A Paris, sous l'Ancien Régime, les principaux corps de métiers se regroupent dans un quartier : ainsi les bouchers, les orfèvres, etc. Le code de librairie de 1723 fixe les limites à l'intérieur desquelles peuvent s'installer les ateliers d'imprimerie ou les boutiques de librairie : le quartier de l'Université, depuis la Montagne Sainte-Geneviève jusqu'à la rue Dauphine, en passant par le quai des Augustins. Vers 1740-1750, les compagnons et les libraires-imprimeurs occupent les rues de la Montagne Sainte-Geneviève et les libraires sont rassemblés autour des rues Saint-Jacques et de la Harpe et du quai des Augustins. Quelques-uns se sont également établis près de Notre-Dame ou près du Palais de la Cité. Mais si les gens du livre sont très nombreux dans certaines rues, ils y côtoient toujours d'autres commerces, alimentaires ou textiles en particulier.

Les demeures. — A l'intérieur de leur quartier, auquel ils restent fidèles pratiquement leur vie durant, les gens du livre occupent, la plupart du temps en location, des appartements de superficie variable. Les plus modestes vivent dans une ou deux chambres au troisième étage; les plus riches possèdent une quinzaine de pièces réparties sur plusieurs étages auxquelles s'ajoutent la boutique du rez-de-chaussée et la cour avec son puits. En revanche, rares sont ceux qui habitent une maison entière; ils en sous-louent plutôt une partie, se réservant les meilleurs appartements des premiers étages.

Avec l'aisance croissante, les pièces se multiplient et se spécialisent : apparaît d'abord la cuisine, puis la chambre à coucher, la salle à manger, la salle

de compagnie, enfin le cabinet de toilette.

L'entourage. — Le libraire vit avec femme et enfants dans une intimité très grande. Tant qu'il habite dans un nombre de pièces assez restreint, il n'hésite pas à coucher dans la même pièce que ses enfants. Quand l'appartement dépasse trois ou quatre pièces, les parents s'isolent dans une chambre ; mais les enfants continuent à partager la même chambre et bien souvent le même lit. Chez les plus riches, on préfère multiplier les salles communes, plutôt que d'attribuer une chambre à chaque enfant. Par ailleurs, certains enfants majeurs continuent d'habiter chez leurs parents ; ils ont droit alors à une pièce pour eux, voire plusieurs s'ils sont mariés, mais ils paient une pension pour leur entretien. Les parents et collatéraux âgés ou infirmes qui habitent chez le libraire-imprimeur sont hébergés dans les mêmes conditions.

Les domestiques sont souvent présents dans les familles de maîtres et mar-

chands. Ils sont tantôt considérés comme membres de la famille (dans les familles les plus petitement logées ou lorsqu'ils sont attachés au service particulier de leur maître, ils partagent sa chambre), tantôt comme de simples serviteurs et alors occupent une antichambre ou une pièce au dernier étage de la maison. Les alloués enfin, logés par le maître, sont tenus à l'écart, couchant dans les greniers ou les appentis et prenant leurs repas à la cuisine.

CHAPITRE II

LE MÉTIER

La boutique. — Le libraire établit en général sa boutique au rez-de-chaussée de la maison qu'il habite. Celle-ci est meublée de rayonnages fermés en bibliothèque, d'un comptoir, de plusieurs chaises ou banquettes et parfois d'une table. Les plus riches commencent à fermer leurs boutiques, ajoutant ainsi au confort du client qui peut consulter les ouvrages assis et isolé du dehors. Toutefois beaucoup de boutiques sont encore ouvertes sur la rue. Les libraires qui disposent d'un emplacement dans les galeries du Palais bénéficient d'une situation avantageuse, mais d'un espace bien moindre ; il ne s'agit pas d'une boutique mais d'un simple comptoir derrière lequel il y a des rayonnages, le client n'étant pas séparé des promeneurs. Enfin il y a sur le Pont Neuf et sur les quais des libraires étalants à la limite de la légalité, dont l'installation ressemble à celle de nos bouquinistes actuels, et qui vendent de petites brochures, des pamphlets...

Les métiers. — Un atelier d'imprimerie comprend en moyenne quatre presses. Chaque presse fait travailler environ quatre personnes : un compositeur, deux pressiers et un apprenti qui tient la place d'un commissionnaire et d'un « garçon à tout faire ». A la tête de cette quinzaine de personnes se trouve le prote qui joue le rôle d'un chef d'atelier et dirige parfois l'ensemble de l'imprimerie lorsque le maître libraire-imprimeur est trop occupé par sa fonction d'éditeur ; le maître se contente alors de superviser les livres de comptes de son prote.

La librairie occupe un personnel beaucoup plus restreint: la femme du libraire, assistée parfois par sa fille ou par une demoiselle de boutique, se tient au comptoir. Dans l'arrière-boutique, le libraire s'occupe des transactions par correspondance avec ses confrères de province ou de l'étranger, vérifie les envois ou arrivées de ballots de livres et passe éventuellement commande à un imprimeur. Dans les magasins un employé, appelé garçon de magasin, reconstitue les livres en feuilles, vérifie les exemplaires et prépare les envois.

CHAPITRE III

LE TRAIN DE VIE

Meubles. — Les plus modestes des gens du livre possèdent des meubles simples : vaisselle, chaises, lits, tréteaux et planches, armoire ou coffre ; en valeur, le lit est de loin le plus important. Les petits libraires connaissent un certain confort : tentures et rideaux, fontaine de cuivre permettant de conserver plusieurs litres d'eau, fauteuils, miroir et estampes. Toutefois la chambre à coucher,

mieux aménagée que les autres, sert souvent de salon. Lorsque l'aisance augmente, les grands trumeaux et les tapisseries verdure d'Auvergne décorent des pièces meublées de fauteuils et sofas assortis, de tables de marbre, de consoles, commodes ou bureaux de marqueterie ou de bois doré. La salle de compagnie où l'on reçoit est alors plus richement meublée que la chambre à coucher.

Vêtements. — Les vêtements des hommes sont plus simples en général que ceux des femmes. L'ouvrier possède un « mauvais habit de travail » et un habit de rechange, sa femme quelques jupons et camisoles. Quelques modestes bijoux égaient leur tenue : montre, croix de grenat, boucles de souliers en argent. Chez les plus riches, les femmes portent des corsets et des robes de damas, taffetas ou satin, de couleur claire, garnies de dentelle, avec des bas de soie. Les hommes ont plus de linge : cols et cravates s'ajoutent aux chemises, et la tenue d'intérieur fait son apparition. Toutefois, la différence de valeur entre la garde-robe féminine et la garde-robe masculine ne cesse de s'accroître. Les bijoux sont de pierres précieuses, or et diamants, et l'on trouve même chez certaines coquettes des boîtes à mouches ou des tabatières d'or.

Loisirs. — Comme beaucoup d'ouvriers de leur temps, les compagnons et imprimeurs en lettres doivent passer certains dimanches en partie de campagne aux portes de Paris, parfois simplement entre amis, d'autres fois entre compagnons d'un même atelier. Ils se réunissent également entre eux dans un café pour faire bombance, échanger des nouvelles du métier et discuter des maî-

tres. Ils possèdent également quelques livres de piété.

Les maîtres libraires et imprimeurs réunissent des amis chez eux pour souper, dans de l'argenterie, prendre le thé ou le café, jouer aux dames ou au piquet, faire de la musique, du clavecin surtout. Ils doivent également sortir, aller au bal ou au théâtre, comme l'indique la présence d'éventails et de robes à panier. Ils possèdent presque tous une bibliothèque personnelle; les plus aisés rassemblent d'ailleurs leurs livres dans un cabinet où se trouvent aussi des fauteuils et un bureau, ce qui laisse à penser qu'ils consacrent une partie de leur temps libre à des distractions intellectuelles. Enfin, aux beaux jours, ils se rendent probablement dans leur maison de campagne ou celle d'un ami.

CONCLUSION

Le milieu des libraires et imprimeurs parisiens apparaît très fermé, surtout au niveau des maîtres et des marchands. Il réunit des gens de conditions diverses, mais dont la situation économique est en général convenable sinon bonne; les ouvriers du livre s'apparentent à la petite boutique et donc à une strate relativement aisée du petit peuple parisien; ils possèdent le nécessaire pour vivre et, si la moindre dépense imprévue ne peut être soldée qu'à crédit, les distractions existent ainsi que la fierté d'appartenir à un groupe détenant une part du savoir. Les grands libraires-imprimeurs et éditeurs, appartenant à quelques dynasties de gens du livre, se rattachent à l'élite de la bourgeoisie parisienne, dont ils ont la fortune, les loisirs et les relations. Entre ces deux extrêmes, la plupart des libraires ne sortent pas de leur milieu socio-professionnel, où ils

trouvent femme et amis, et mènent une vie aisée tournant essentiellement autour de leur métier.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettre de Grégoire Dupuis à ses créanciers. — Location d'une maison par Pierre-Guillaume Simon. — Testament d'Anne-Charlotte Jollet femme Lamesle.

ANNEXES

Carte de l'implantation géographique des gens du livre à Paris. — Quelques tableaux généalogiques. — Programme informatique d'exploitation des origines sociales des alloués. — Dictionnaire biographique des libraires et imprimeurs dans la première moitié du XVIII^e siècle.